

## ASSEMBLÉE DU 3 JUILLET 2013

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire de la Société de transport de l'Outaouais tenue au siège social de la Société, le mercredi 3 juillet 2013 à 9 heures 30, sous la présidence de monsieur Patrice Martin.

Sont présents :

Monsieur Patrice Martin, président, conseiller de la Ville de Gatineau  
Monsieur Yvon Boucher, vice-président, conseiller de la Ville de Gatineau  
Madame Mireille Apollon, conseillère de la Ville de Gatineau  
Monsieur André Sanche, représentant des usagers du transport adapté  
Monsieur Pierre Benoît, représentant des usagers du transport régulier

Sont également présents :

Monsieur Steve Harris, maire de la Municipalité de Cantley

Monsieur Michel Brissette, directeur général  
Madame Line Thiffeault, directrice générale adjointe  
Monsieur Gilbert Lecavalier, adjoint au directeur général et secrétaire  
Monsieur Jean Larin, directeur - opérations  
Monsieur Salah Barj, directeur – planification et développement  
M<sup>me</sup> Charlène Auclair, chef – gestion des ressources humaines  
M<sup>me</sup> Nadine Astresses, chef – études, acquisitions et développement

Ont motivé leur absence :

Monsieur Stefan Psenak, conseiller de la Ville de Gatineau  
Madame Nicole Champagne, conseillère de la Ville de Gatineau

Madame Caryl Green, mairesse de la Municipalité de Chelsea

Monsieur Michel Vincent, directeur – finances et administration  
M<sup>me</sup> Renée Lafrenière, directrice – communications et marketing  
M<sup>me</sup> Lucie Plouffe, directrice – ressources humaines  
M. Robert Lessard, directeur – ressources informationnelles

### **Ouverture de l'assemblée**

---

Période de questions :

Aucune question n'a été soulevée.

CA-2013-082

### **Délégation du pouvoir d'embauche au Comité de gestion**

---

ATTENDU QU'à la suite de la démission de M<sup>me</sup> Marie-Josée Casaubon, la Direction des ressources humaines a lancé le processus de sélection visant à combler le poste de chargé de projet à la Direction de la planification et du développement;

ATTENDU QUE ledit processus de sélection est amorcé sans être complété;

ATTENDU QUE le Règlement numéro 111 - Autorisation de délégation de certains pouvoirs du Conseil d'autorisation ne délègue pas au Comité de gestion le pouvoir d'autoriser l'embauche du personnel d'encadrement;

ATTENDU QUE la prochaine réunion du Conseil d'administration se tiendra le 21 août 2013 et que le directeur de la planification et du développement souhaite que la personne retenue pour le poste de chargé de projet puisse entrer en fonction dans les meilleurs délais;

ATTENDU la recommandation du Comité de gestion et l'approbation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yvon Boucher  
APPUYÉ PAR monsieur Pierre Benoît  
ET RÉSOLU :

QUE le pouvoir d'embaucher la personne retenue pour combler le poste de chargé de projet soit délégué au Comité de gestion.

Adoptée à l'unanimité

CA-2013-083

Levée de l'assemblée

---

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yvon Boucher  
APPUYÉ PAR monsieur Pierre Benoît  
ET RÉSOLU :

QUE l'assemblée soit levée.

Adoptée à l'unanimité

---

Gilbert Lecavalier, secrétaire

---

Patrice Martin, président

---

CA-2013-XXX

XXX

---

Adoptée à l'unanimité

Gilbert Lecavalier, avocat  
Adjoint au directeur général  
et secrétaire